

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 31 (1893)
Heft: 26

Artikel: Lè crocodïes et lè borès
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-193698>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Extrait du *Nouvelliste vaudois* de 1803 :

LAUSANNE, 24 janvier. La colonie des *Vignes-neuves*, établie dans le Kentucky, Amérique septentrionale, a été, comme on sait, fondée en grande partie par des habitants du Pays-de-Vaud et surtout du district de Vevey, qui s'y sont rendus dès les premières années de notre révolution.

Cette colonie a si bien réussi, que même diverses personnes distinguées, paraissent assez disposées à se rendre dans cette paisible contrée. Déjà le citoyen Dufour, de Montreux, qui est parti des premiers avec plusieurs agriculteurs de sa commune, et qui a emmené avec lui des sarments de vignes de son pays, a déjà obtenu trois chars de vin excellent. On lui en a, dit-on, offert 200 liv. sterl. par char. Ce sont les premières vignes qui aient bien réussi dans les Etats-Unis d'Amérique. Chacun est curieux d'en goûter.

LAUSANNE, 28 janvier. En 1796, le citoyen Jean-Jaques Dufour, de Montreux, partit pour l'Amérique septentrionale, avec M. Tiller, de Berne, en laissant dans son village sa femme et un fils qui est encore jeune. Il était connu pour un très bon agriculteur. Malgré qu'il soit manchot, il travaillait avec beaucoup d'adresse et d'activité. Etant arrivé à Philadelphie, il fit un voyage dans le Kentucky, pays inculte, situé sur les bords du fleuve Ohio, à l'extrême frontière des Etats-Unis d'Amérique. Il y remarqua beaucoup de vignes sauvages, ce qui lui donna l'idée que la vigne y réussirait fort bien si on la cultivait comme en Suisse, et il forma le projet d'en introduire. Il se procura des sarments des treilles qui existent à Philadelphie, mais ce plan n'était pas des meilleurs.

Il écrivit à ses parents qui, il y a sept ou huit années, lui envoyèrent une provision de sarments choisis dans les vignes de Montreux. Ces sarments souffrirent beaucoup dans le transport, mais ceux qui purent réussir lui donnèrent des grandes espérances.

Cependant il désirait avoir des gens de son pays, et il écrivit en conséquence à son frère Daniel Dufour. Celui-ci engagea plusieurs personnes, et même des familles entières de son district, à partir avec lui pour l'Amérique. Après avoir vendu tout ce qu'ils possédaient, ils se sont mis en route dans les derniers jours de janvier 1801, comme le *Nouvelliste vaudois* l'annonça à cette époque.

Arrivés à Bordeaux, ils s'embarquèrent, et après une traversée assez heureuse, ils abordèrent en Amérique, d'où ils se mirent d'abord en route pour les bords du fleuve Ohio, et renforcèrent la colonie des *Vignes-neuves* qui, depuis lors, semble promettre de très heureux succès. Les premières plantations commencent déjà à produire. La grande quantité de sarments apportés par le citoyen Daniel Dufour donnent les meilleures espérances, et tous les habitants de la colonie sont très unis entre eux.

Malgré toutes ces bonnes nouvelles, il ne paraît point que la femme du citoyen Jean-Jaques Dufour se dispose à aller encore rejoindre son mari.

On voit donc par ce qui précède qu'il n'est pas exact de fixer à l'année 1801, comme on l'a fait plusieurs fois, la fondation de la colonie vaudoise au Ken-

tucky. Jean-Jaques Dufour partit pour l'Amérique déjà en 1796. Dès son arrivée, il employa près de deux ans à parcourir le pays pour chercher une contrée propre à la culture de la vigne, son but principal, et ce fut en 1798 qu'il acquit et défricha un terrain boisé sur les bords du Kentucky, terrain qui prit et conserva le nom de *Vignes-neuves* ou *Premières vignes*.

Ainsi qu'on l'a vu plus haut, ce ne fut qu'en 1801 que son frère, Daniel Dufour, alla le rejoindre, accompagné de plusieurs compatriotes.

Lè crocodîes et lè borès.

Lè dzeins bin eduquâ tràovont soveint que cliâo que n'ont pas atant recordâ què leu sont dâi bêtès, po cein que ne sâvont pas dâi z'affèrès qu'on n'a pas lo lizi d'apprendrè quand on passè son teimps avouè la bessà, la faulx ào bin la patta d'èse, na pas lo passâ à recordâ dein lè làivro. Mâ tot parâi, dâi iadzo que y'a, cliâo que sont soi-disant dâi bêtès traovont lè z'autro dâi rudo tabornîô.

Tsacôn sâ cein que l'est qu'on crocodîe, cliâo metcheintès bêtès, pî què lè serpents, que vivont dein lè riô dâi pâys sauvadzo, et que vo z'agaffont tot cru s'on sè laissè accrotsi. L'est veré que l'ont dâi rudès gâolès. S'on ein a pas vu dâi z'ein viâ, tot lo mondo ein a vu ein potrè dein dâi làivro, que y'ein a mémameint dâi iadzo su lè palettès iô lè petits z'einfants recordont l'A B C.

Y'a on part d'ans, lè papâi aviont marquâ qu'on ein avâi vus dein on gros riô, pè lè z'Allemagnès, qu'on desâi que lè dzeins dè per lè aviont 'na fringâla dào tonaire, et on ne savâi pas dein stu mondo dè iô cliâo pouetès bêtès saillèssont.

Onna né que lo menistrè soupavè tsi lo syndiquo, iô la Françoisè à Mottu étâi ein serviço, parlâvont justameint de cein, et lo syndiquo fâ ào menistrè :

— Avez-vous lu dans les journaux, monsieur le pasteur, qu'il y a des crocodilles dans l'Elbe, près de Hambourg ?

— Oui, j'ai lu, répond lo menistrè ; mais je crois bien que ces crocodiles sont des canards.

Adon la Françoisè, qu'out cein, ein apportoint lo ruti su la trabilia, retracè à la cousena ein recafeint coumeint onna foula, et dit à la vilhie Gritton qu'étâi vegnâite s'âidi à fèrè lo fricot :

— Ai-vo oïu ?

— Na ; que lài a-te ?

— Oh câisi-vo ! ne crèyé pas lo menistrè asse tabornîô què cein.

— Eh porquî ditès-vo cein ?

— Ye crâi que lè crocodîes sont dâi borès ! Faut-te ètrè dadou !

Venez manger la soupe avec moi.

La soupe est le premier mets qui s'offre à la vue des convives qui viennent de s'attabler ; c'est celui qui frappe leur odorat et leur goût ; c'est l'avant-garde culinaire, le ballon d'essai du marmiton, l'aurore du festin.

La soupe domine le centre, d'où ses émanations bienveillantes se répandent en tous sens et rayonnent dans les narines écarquillées de l'épicurien. La soupe est la cocarde du dîner ; elle annonce l'état pécuniaire de l'amphitryon ; c'est l'enseigne du savoir-faire de ses gens ; aussi cette partie d'un repas ne saurait jamais être trop soignée. Une soupe bien conditionnée prédispose avantageusement les convives ; d'ailleurs le palais, vierge de sensations, déguste avec finesse le premier aliment qui lui est soumis.

La soupe est le portail d'un bel édifice où l'on entre ; elle ouvre l'appétit sans l'apaiser, aussi excellente par le goût qu'on y trouve que par la perspective savoureuse qu'elle fait entrevoir. C'est un voile diaphane, au travers duquel l'imagination du gourmand aperçoit confusément une série de jouissances : c'est le premier jalon d'une route charmante, qui traverse deux ou trois services pour arriver au dessert, route où l'on marche du pas qu'on veut, et dans laquelle on ne *verse* qu'alors que l'on veut boire.

Qui ne sait que les anciens patriarches, moins raffinés que nous dans leur cuisine, mettaient un prix immense à une bonne soupe ? au point qu'Esau troqua son droit d'aînesse contre un potage aux lentilles.

La soupe est toujours, dans les grands repas, accompagnée de la prudence, de la décence et du silence même des convives ; c'est le moment où chacun observe son voisin, avant de se livrer à lui. Le premier besoin de l'appétit à satisfaire lutte avec la démengeaison de parler ; à coup sûr, ce n'est pas de la soupe qu'Horace aurait dit : « *Elle délîe la langue* ; » au contraire, elle l'enchaîne ; elle n'enfante ni les aigres propos, ni les disputes ; rarement même elle en est le témoin ; les gravelures, les contes joyeux, sont en arrière de ce premier plan du festin ; son règne respire donc le calme, la réserve et la paix. Aussi lorsqu'on invite quelqu'un à sa table, pour lui donner une idée favorable de sa moralité, on lui dit de suite : *Venez manger la soupe avec moi, tel jour* ; on ne dit pas : *Venez manger mon rôti, ma viande, mon légume* ; c'est la soupe qu'on met en avant, parce que, je le répète, ce mot n'éveille aucune idée de désordre, d'effervescence, d'inconduite, mais, au contraire, celle de la tranquillité et de la convenance. Cela est si vrai, qu'on dit encore dormir comme une *soupe*, et